



**CALENDRIER ET PLAN DE SUIVI DES
RECOMMANDATIONS DES EXPERTS**

**HAUTE ECOLE LIBRE DE BRUXELLES ILYA PRIGOGINE
CATEGORIE ECONOMIQUE
SECTION INFORMATIQUE DE GESTION**

DECEMBRE 2012

A. COMMENTAIRE GENERAL

Arrivé dans la catégorie dans le courant du mois de novembre 2012, j'ai pris le train de la qualité en marche. J'ai constaté l'investissement des différents partenaires et notamment d'Aurélien Stulemeyer. Qu'il me soit permis ici de les remercier pour leur efficacité et leur implication.

En présentant mon programme aux membres du corps professoral, la démarche qualité était un axe prioritaire que je souhaitais développer. L'audit qualité est une impulsion qui va donner vie à un mouvement permanent de qualité. La convergence des points de vue est de bon augure pour la réussite ce projet.

En guise de préambule, je souhaite attirer l'attention du lecteur sur deux points.

Premièrement, la mise en place du suivi sera surtout conditionnée par la quantité et la qualité des moyens humains qui y seront alloués. Les contraintes matérielles seront plus facilement résolubles (site, ordinateur, programme d'enquêtes, etc.) En effet, le bénévolat atteint ces limites et attribuer des dixièmes pour la mise en place du suivi signifie une reconnaissance par les autorités de la Haute École de la démarche qualité comme un axe prioritaire à encourager. De plus, cela permettra d'avoir un travail de meilleure qualité, car ce ne sera plus le petit travail fait en plus, à côté d'autres activités principales, mais la démarche qualité obtiendra le statut qu'elle mérite : une « méthode » qui permet d'améliorer l'enseignement dispensé à nos étudiants.

Deuxièmement, la question de l'attractivité des études d'informatique de gestion dépasse largement le cadre de notre institution. Le manque d'attrait pour des domaines d'études peu "sexy" même s'ils offrent des débouchés importants est l'un des paradoxes de la jeunesse actuelle. Bombardée par les médias d'informations économiques et sociales négatives et bercée d'illusions diffusées par les séries télévisées et les réseaux sociaux, la jeunesse a du mal à s'inscrire dans un projet à long terme exigeant des efforts immédiats. Les études en électronique, par exemple, sont victimes de cette même tendance. L'enjeu économique de la présence sur le marché du travail de techniciens et d'informaticiens bien formés est certes perçu par les pouvoirs publics et le monde de l'entreprise, mais il semble que la mise en place d'une réelle politique de mise en valeur de ces métiers tarde à démarrer. C'est clairement à ce niveau-là que des actions doivent être menées.

La méthode que nous allons essayer d'appliquer sera basée sur la faisabilité et l'efficacité des actions. Nous voulons éviter l'écueil d'un formalisme administratif étouffant qui ne pourrait donner que des fruits stériles. Cela signifie que pour chaque action, nous serons vigilants à ce que les moyens existent pour la mener à terme et que l'objectif sera clairement défini et quantifiable (dès que possible) quitte à ce qu'une action soit retardée tant que les moyens y afférant ne sont pas présents.

La première étape sera de planifier concrètement les actions. Pour ce faire, une feuille de route sera établie sur base du rapport de suivi. Les thèmes y seront déclinés en une multitude d'actions concrètes. Cette planification sera par la suite adaptée de manière intelligente en fonction des circonstances. Un(e) coordonnateur qualité veillera à la mise en oeuvre et au suivi de la feuille de route.

Dans la foulée, l'équipe construira ses outils de mesure. Des questionnaires standardisés à l'adresse des étudiants (correspondance charge de travail - nombre d'ECTS), des anciens (évolutions des besoins des secteurs informatiques, évaluation des contenus de cours pour les anciens "récents"). Une attention toute particulière sera portée à la construction de ces enquêtes, car elles seront ensuite réalisées de manière cyclique, de manière à obtenir une information à jour dans la durée. Cela permettra également d'analyser des tendances dans le temps pour avoir une vue « verticale ». Un(e) coordonnateur qualité centralisera et analysera les données de ces enquêtes.

Lorsque l'on parcourt le tableau de synthèse, on peut constater qu'une partie des actions a déjà commencé, souvent de manière informelle ou sous une forme différente. L'avantage de ce plan de suivi et de la feuille de route est la clarification et la systématisation de ces actions. Il en résultera, une meilleure visibilité et une meilleure cohérence. Certains points ont été résumés : toute une série d'actions très concrètes n'est pas reprise pour ne pas alourdir le tableau de synthèse. Elles s'inscrivent cependant à chaque fois dans une action plus générale du tableau. Ces points seront bien sûr inclus dans la feuille de route.

Le travail de fond autour de la pédagogie et des contenus de cours se fera de manière cyclique (typiquement par année académique). L'équipe pédagogique déterminera les priorités en fonction des retours d'informations venant des enquêtes. La fiche ECTS sera le point de départ des réflexions. Les compétences visées dans chaque cours y seront mentionnées et actualisées. Les relations entre les différents cours y figureront également.

L'élargissement de notre bassin de recrutement est vital pour contrer une ghettoïsation dangereuse et démotivante et pour favoriser une saine mixité. Il se fera selon deux axes principaux, mais non exclusifs.

Des statistiques « informelles » indiquent clairement que le site est en deuxième position (après le bouche-à-oreille) parmi les facteurs de choix des étudiants qui s'inscrivent dans notre section. Parmi les actions concrètes à mener, une révision des pages de la section du site de la Haute École peut être entamée directement. Le contenu des différentes pages sera revu et complété en insistant sur les points mentionnés dans le tableau de synthèse. Le référencement du site, qui n'est toujours pas mis en place, revient à l'institution puisque c'est le site officiel de la Haute École et qu'une politique commune est en cours de construction à ce niveau. Il s'agit d'un point crucial pour augmenter la notoriété de notre Haute École.

Le renforcement de la présence de l'équipe pédagogique dans les salons SIEP devra également se faire. Même si l'impact des salons étudiants ne semble pas si déterminant que prévu, nous ne pouvons pas ne pas y être. Nous nous devons de pouvoir fournir aux futurs étudiants qui s'y rendent une information précise sur notre offre de formation. La présence d'étudiants sera encouragée.

La formation continuée du personnel est essentielle pour un enseignement de qualité, tant au niveau du contenu des cours que de la méthode d'enseignement. Des critères communs d'accès, de remboursement, de temps de travail libéré et d'obligation de formation devront être établis afin que tout le personnel de la Haute École soit traité de la même manière. L'impact pédagogique sur les

étudiants sera le critère principal.

La section informatique de gestion est à la pointe, au sein de la Haute École, en ce qui concerne l'utilisation de Moodle, plate-forme d'e-learning. Certes, des efforts supplémentaires sont à fournir, mais la structure est en place et le temps de travail nécessaire à sa maintenance et à la formation des utilisateurs est prévu parmi le personnel enseignant. Le processus est en cours.

L'aide à la réussite a pris des formes diverses ces dernières années. Le sujet est complexe, car la présence et la participation active des étudiants à celle-ci ne sont pas obligatoires. Différentes tentatives pour y pallier sont proposées comme le contrat moral, par exemple. Il est paradoxal qu'un outil d'aide aux étudiants qui en ont le plus besoin ne soit pas plus exploité par les étudiants eux-mêmes. La réflexion sur cet outil doit être renforcée en y incluant au niveau des cibles, outre les étudiants de première année en décrochage (pour diverses raisons), ceux qui ont des crédits résiduels.

En plusieurs dizaines d'années d'existence, la section informatique a formé des milliers de personnes qui sont devenus autant d'anciens. La richesse de ce réseau de connaissance est actuellement largement inexploitée. Un site dédié à ces anciens est en cours de création et son inauguration est prévue lors des portes ouvertes 2013. Cette interface permettra différents échanges : élargissement de l'offre de lieux de stage, expertise professionnelle qui sera consultée à propos de notre offre de formation (voir les enquêtes citées plus haut), demandes éventuelles de formation continuée, etc.

La position géographique de la Haute École dans une région bilingue entourée de la région néerlandophone ainsi que la bonne santé économique de cette dernière expliquent facilement l'importance de la connaissance du néerlandais, absent de la grille actuelle des cours. Les heures d'anglais actuellement présentes ne peuvent être réduites, car un bon nombre de langages informatiques et une grande partie de la documentation technique est en anglais. La meilleure réponse à apporter à ce manque n'est pas évidente. La sensibilisation à ce déficit de néerlandais est une première chose à effectuer, mais ce ne sera probablement pas suffisant. La réflexion est ouverte.

Pour conclure, je souhaite rappeler l'imminence d'un nouveau décret sur le paysage de l'enseignement supérieur qui reformera en profondeur celui-ci. Si les offres de formations similaires sont amenées à collaborer au sein de chaque pôle, cela aura des répercussions sur la mie en place de ce plan de suivi. L'audit qualité ayant également eu lieu dans les autres établissements, faudra-t-il mettre les deux plans de suivi en commun ? La question reste à l'heure actuelle ouverte.

Un grand chantier nous attend ; c'est tout autant un défi qu'une opportunité de continuer à faire ce qu'à toujours voulu notre Haute École : apporter le meilleur à ses étudiants.

Étienne Coppin, décembre 2012

B. TABLEAU DE SYNTHÈSE

AXE 1 : PROGRAMME D'ETUDES ET LES APPROCHES PEDAGOGIQUES						
<u>Recommandations / forces</u>	<u>Description des actions</u>	<u>Degré de priorité</u>	<u>Responsable(s)</u>	<u>Degré de réalisation/échéance(s)</u>	<u>Résultats attendus</u>	<u>Conditions de réalisation</u>
<p>« Réaliser à terme le « travail de fond » sur la formation projeté en s'appuyant sur l'existant (référentiel de compétences, etc...) et sur une planification réaliste » <i>RFS, Recommandation 1, p.12</i></p> <p>« ...le comité préconise aussi pour concrétiser une telle action, d'établir un projet tangible et réaliste d'amélioration en planifiant, échéances à l'appui, ses étapes et en l'accompagnant des ressources adéquates » <i>RFS, Chapitre 1, §1, p.5</i></p>	<p>Identifier une vision stratégique claire et la traduire en termes de projet pédagogique et d'évolution des programmes.</p> <p>Réaliser un travail de fond sur la formation afin d'adapter :</p> <p>la grille horaire, le référentiel de compétences, le contenu et les objectifs des cours, les pratiques pédagogiques, les ECTS, les TFE et les stages.</p> <p>Etablir un plan d'amélioration précis et réaliste, et mettre en place une concertation collégiale par le biais de réunions pédagogiques sous la direction d'un Coordinateur, en renforçant l'implication de divers intervenants:</p> <ul style="list-style-type: none"> Renforcer l'articulation entre l'enseignement et le monde professionnel (analyser les besoins de celui-ci et adapter notre offre de formation) : <ul style="list-style-type: none"> Réaliser une enquête auprès des professionnels. Favoriser les rencontres avec les professionnels par le biais notamment d'activités intégrées dans la grille horaire. Améliorer les projets partenariats entreprises /organismes (Bac 1 et 2). Renforcer les contacts avec les anciens par le biais notamment de l'association des anciens. Renforcer la consultation des étudiants dans un cadre défini. <p>Mettre en œuvre de façon continue ce processus d'adaptation de la formation.</p>	***	<p>Directeur de catégorie + Coordinateur de section + Coordonnateur qualité</p>	<p>en cours</p> <p>pour septembre 2014</p> <p>dès janvier 2013</p> <p>dès septembre 2013</p> <p>en cours</p> <p>en cours</p> <p>de façon continue</p>	<p>La grille horaire, le référentiel de compétences, le contenu et les objectifs des cours, les pratiques pédagogiques, les ECTS, l'encadrement des TFE et des stages sont évalués et adaptés selon un plan d'amélioration déterminé et sur base des résultats de la concertation collégiale mise en place.</p>	

<p>« Diverses mesures devraient être envisagées pour élargir le « bassin d'attraction » de la section et renforcer sa notoriété » RFS, Chapitre 1, §2, p.5</p>	<p>En collaboration avec l'UREIC, définir et mettre en place un plan de communication (objectifs, actions, contenu, publics visés,...) afin d'améliorer la visibilité de la section et d'attirer davantage d'étudiants issus de la FWB.</p> <p>Mettre en œuvre des actions prioritaires identifiées :</p>	**	Directeur de catégorie + UREIC + Coordinateur de section	dès janvier 2013 pour 2015	Le plan de communication défini est mis en œuvre et la visibilité de la section est accrue. Le nombre d'étudiants inscrits a augmenté, notamment la part des étudiants « hors quartier ».
	<p>1. Renforcer le référencement et la présentation de la section informatique de gestion sur le site de la HE, notamment en améliorant la présentation des débouchés professionnels, des objectifs et du contenu de la formation par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la publication et la mise à jour par les enseignants de toutes les fiches de cours et ECTS correctes et complètes sur le site ; • l'amélioration d'une structure de liens entre les cours présentés dans la grille et des fiches, type ECTS, reprenant les résultats d'apprentissage, les contenus, etc... ; • la mise en ligne de témoignages d'anciens étudiants et d'entreprises employant des anciens pour amplifier le renom de la section ; • la mise en évidence de la garantie d'emploi pour les diplômés ainsi que la description des métiers émergents qui sont mal connus et l'information de la possibilité et l'utilité d'une passerelle vers le master ; • la mise en évidence du caractère humain de la relation entre le personnel de la section et les étudiants. 	***		en cours pour juin 2013	Le site de la HE est mieux référencé, et sa présentation et son contenu améliorés. Le site est adapté de façon continue.
	<p>2. Renforcer les contacts avec les anciens et avec les entreprises (ambassadeurs de la section).</p>	***	Directeur de catégorie + Responsable site anciens	pour avril 2013	Les contacts avec les anciens et les entreprises sont nombreux, structurés et entretenus (association anciens, événements, enquêtes...).

	<p>3. Renforcer la collaboration avec la section relations publiques par l'organisation d'événements communs.</p> <p>4. Envisager un projet commun avec les autres sections informatiques afin de promouvoir de façon globale l'informatique de gestion.</p> <p>5. Utiliser d'autres moyens de communication, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • améliorer la préparation des Journées Portes Ouvertes ; • créer un blog et des programmes d'aide à la collectivité ; • renforcer les contacts avec l'enseignement secondaire ; • renforcer les contacts avec d'autres acteurs (associations professionnelles, Agoria...). <p>Analyser l'efficacité des mesures prises pour renforcer la notoriété (identification et analyse des sources d'inscription des nouveaux étudiants...) et adapter le plan de communication.</p>	<p>**</p> <p>*</p> <p>**</p> <p>*</p>	<p>Directeur de catégorie + Coordinateurs de section</p> <p>Directeur de catégorie</p> <p>Directeur de catégorie + Coordinateur de section</p> <p>Directeur de catégorie + Coordonnateur qualité</p>	<p>pour 2015</p> <p>dès 2013</p> <p>en 2013-2014</p> <p>dès 2014-2015</p>	<p>Des événements communs à la catégorie économique sont organisés (des TFE communs aux deux sections...)</p> <p>Augmentation de l'attractivité de la profession.</p> <p>Plus de visiteurs viennent aux journées portes ouvertes.</p> <p>Différents logiciels pour le grand public sont mis sur pieds. D'avantages de contacts sont pris avec l'enseignement secondaire (par exemple, des activités sont organisées à l'attention des écoles, les résultats des étudiants ayant réussi sont communiqués à leur école secondaire d'origine...) et avec les acteurs de terrain.</p>	<p>Paysage institutionnel de l'enseignement supérieur</p>
--	---	---------------------------------------	--	---	---	---

<p>« Communiquer aux étudiants potentiels une information précise sur les contenus et les difficultés des études, et renforcer la promotion de la réussite en première année » <i>RFS, Recommandation 4, p.12</i></p>	<p>Organiser au début de chaque année académique une réunion générale de tous les nouveaux étudiants afin de les informer du contenu et des difficultés des études.</p> <p>Mettre en place un système d'identification des étudiants en décrochage et leur proposer un accompagnement et une orientation adaptés.</p> <p>Mettre en place un suivi adapté des étudiants BAC 2 et 3 qui ont des crédits résiduels.</p> <p>Renforcer le SAR au niveau de la section par les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la visibilité du SAR au sein de la section : présenter le SAR sur la plateforme, organiser des séances d'information ... • Mettre en place un système d'évaluation de l'efficacité des activités SAR pour les adapter et renforcer si nécessaire. 	<p>**</p>	<p>Coordinateur de section + Responsable SAR</p>	<p>septembre 2013</p>	<p>Une réunion générale est organisée au début de chaque année.</p> <p>Les étudiants qui ont décroché sont identifiés et un accompagnement leur est proposé (par exemple, réalisation au travers d'un portfolio d'une réflexion sur leur parcours et leurs aptitudes pour identifier ce qui leur convient en matière de formation, conclusion d'un contrat moral...).</p> <p>Les étudiants BAC 2 et 3 qui ont des crédits résiduels sont identifiés et un suivi adapté leur est proposé.</p> <p>Les étudiants de la section connaissent l'existence et les actions du SAR.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les étudiants sont informés : le SAR est présenté sur la plateforme, des séances d'information sont organisées... • L'efficacité des mesures SAR (par exemple, les remédiations...) est évaluée sur base d'indicateurs. 	
--	---	-----------	--	-----------------------	---	--

<p>« Mesurer avec exactitude la charge de travail des étudiants et la faire correspondre aux crédits ECTS » <i>RFS, Recommandation 5, p.12</i></p>	<p>Consulter les étudiants et les enseignants afin de s'assurer de la corrélation entre la charge effective et le nombre de crédits ECTS :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etablir un modèle d'enquête standard. • Faire une enquête auprès des étudiants chaque année. • Dépouiller et analyser les résultats: dresser un tableau ECTS/moyenne d'heures travaillées par cours. • Adapter, si nécessaire, le formulaire d'enquête pour plus d'objectivité. • Chaque enseignant analyse les résultats et adapte le travail demandé aux étudiants en fonction de ceux-ci. • Réaliser cette enquête et son suivi chaque année. 	<p>***</p>	<p>Coordonnateur qualité</p>	<p>en cours</p> <p>réalisé en mai 2012</p> <p>mars 2013</p> <p>mai 2013</p> <p>mai 2013</p> <p>dès 2013-2014</p>	<p>La corrélation entre la charge de travail effective des étudiants et le nombre de crédits ECTS est mesurée. La charge de travail est adaptée.</p> <p>Une corrélation plus étroite est obtenue au fil des ans entre les ECTS et le résultat des enquêtes annuelles auprès des étudiants.</p>	
<p>« Il serait opportun de sensibiliser davantage les étudiants à l'importance de cette compétence (connaissance de la langue française) dans la profession à laquelle ils se destinent » <i>RFS, Chapitre 1, §7, p.6</i></p>	<p>Définir et mettre en place un plan pour une utilisation plus stricte du français qui intègre l'ensemble des cours au sein duquel cette compétence pourrait être évaluée.</p> <p>Intégrer cette évaluation dans les TFE, et identifier les cours où il y a une production écrite et mettre une cote sur l'orthographe et l'utilisation du français.</p>	<p>**</p>	<p>Directeur de catégorie + Coordinateur de section</p>	<p>dès 2013-2014</p>	<p>Les étudiants sont sensibilisés à l'importance de la connaissance du français. L'orthographe et l'utilisation du français sont évalués dans les productions écrites demandées aux étudiants.</p>	

<p>« Néanmoins aux yeux de certains anciens étudiants ou encore représentants du monde professionnel, deux lacunes sont soulignées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le néerlandais, absent du programme, dont les connaissances acquises devraient être préservées ; • le niveau moyen de la connaissance de l'anglais technique. » <p><i>RFS, Chapitre 1, §3, p.4</i></p>	<p>Mettre en place des initiatives visant à améliorer le niveau de néerlandais des étudiants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Informer les étudiants sur la nécessité du néerlandais et sur les possibilités de formation en dehors de la HE. • Envisager des cours (remise à niveau/amélioration) de néerlandais (en fonction des résultats des enquêtes auprès des employeurs). <p>Continuer à améliorer la connaissance de l'anglais des étudiants.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maintien du nombre d'heures de cours d'anglais : Bac1 : 45h, Bac2 : 60h, Bac3 : 45h. • Maintien de la transversalité du cours d'anglais avec les cours techniques. • Prévoir des cours donnés en anglais dans la grille horaire. 	*	Directeur de catégorie + Enseignant de langues étrangères	<p>dès septembre 2013</p> <p>en cours depuis 2012-2013</p> <p>2014-2015</p>	<p>Les étudiants Bac 1, 2, 3 sont informés des possibilités de formation en néerlandais en dehors de l'école.</p> <p>Le niveau moyen de la connaissance de l'anglais technique des étudiants est amélioré.</p>	
<p>« Harmoniser la qualité des supports de cours et généraliser leur mise à disposition sur la plateforme numérique »</p> <p><i>RFS, Recommandation 7, p.12</i></p>	<p><u>Au niveau de l'institution :</u> Uniformiser la présentation des syllabus par la réalisation d'une structure minimum.</p> <p><u>Au niveau de la section :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Définir collectivement par l'ensemble de l'équipe enseignante le rôle et le contenu à donner aux syllabus. • Planifier la remise annuelle des fiches ECTS et des supports de cours/syllabi, et vérifier leur mise à disposition des étudiants par le biais du site de la HE. 	***	<p>Coordinateurs pédagogiques + Bibliothécaires (pour la bibliographie)</p> <p>Directeur de catégorie + Coodonnateur qualité</p>	<p>septembre 2013</p> <p>septembre 2013</p>	<p>Les syllabus sont conformes à une structure minimum déterminée.</p> <p>Le rôle et le contenu des syllabus sont définis et la charte graphique est conçue.</p> <p>Les professeurs transmettent leur fiche ECTS et leur syllabus afin qu'ils soient mis sur le site.</p>	

AXE 2 : LES RESSOURCES HUMAINES ET MATERIELLES

<u>Recommandations / forces</u>	<u>Description des actions</u>	<u>Degré de priorité</u>	<u>Responsable(s)</u>	<u>Degré de réalisation/échéance(s)</u>	<u>Résultats attendus</u>	<u>Conditions de réalisation</u>
<p>« Viser à une meilleure répartition des diverses tâches au sein de l'équipe pédagogique » <i>RFS, Recommandation 9, p.12</i></p> <p>« Le rôle et les responsabilités de chacun devraient être plus clairement définis à tous les niveaux » <i>RFS, Chapitre 2, §1, p.7</i></p>	<p>Dans le cadre de la mise en place d'un système de management de la qualité, identifier les processus et fonctions clés de la section et établir des profils de fonction.</p>	***	<p>Directeur de catégorie + Coordonnateur qualité + Coordinateur qualité</p>	<p>pour avril 2013</p>	<p>Les rôles et les fonctions au sein de la section sont clarifiés et connus. Les profils des fonctions clés sont établis (Coordonnateur Qualité, Responsable SAR, Responsable des stages, Responsable des TFE, Responsable de la plateforme, Responsable de l'association des anciens...) et communiqués à tous.</p>	
<p>« L'encadrement de secrétariat au niveau de la section semble insuffisant en certaines circonstances... » <i>RFS, Chapitre 2, §3, p.7</i></p>	<p>Renforcer l'encadrement administratif de la section et organiser le fonctionnement des réunions internes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre place un suivi au niveau des PV des réunions. • Etablir un calendrier annuel de l'ensemble des réunions de la section (réunions pédagogiques, du conseil de catégorie...) avec précision de l'ordre du jour. Pour les matières communes aux deux sections de la catégorie économique, des réunions communes seront prévues. 		<p>Directeur de catégorie</p>	<p>dès septembre 2013</p> <p>en juin 2013 pour 2013-2014</p>	<p>Une aide administrative est engagée à mi-temps.</p> <p>Le planning de chaque année académique est établi et communiqué en début d'année.</p>	

<p>« Mettre en place une politique claire de formation continue des enseignants, tant pédagogique que technique » <i>RFS, Recommandation 8, p.12</i></p>	<p><u>Au niveau de l'institution :</u> Clarifier la politique de formation continue du personnel, et déterminer des critères précis et pertinents d'acceptation des formations demandées par le personnel, plus particulièrement de celles qui sont couvertes par des heures dans les attributions.</p> <p><u>Au niveau de la catégorie :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Etablir un plan de formation en adéquation avec les besoins de la section (sur base de l'analyse des objectifs et des compétences requises) et les souhaits du personnel (veille technologique, formation pédagogique...), et proposer des formations adaptées. • Donner une meilleure visibilité des possibilités de formation : <ul style="list-style-type: none"> • Activer la relation de la section avec CREA. • Répertorier les différentes sources de formation à la bibliothèque. • Structurer la transmission au sein de la catégorie des savoirs acquis lors des formations suivies (par exemple, par le biais des réunions pédagogiques). • Formaliser et améliorer l'accueil/tutorat des nouveaux enseignants et créer un mémento à leur attention. 	<p>***</p>	<p>Comité de direction</p> <p>Directeur de catégorie + Coordinateurs de section (Info – RP)</p>	<p>en cours</p> <p>dès juillet 2013 pour septembre 2013</p> <p>septembre 2014</p>	<p>Les mêmes critères sont appliqués dans toutes les catégories et unités afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • déterminer les besoins et les budgets ; • sélectionner les formations et les bénéficiaires ; • définir le suivi à assurer par les bénéficiaires. <p>Augmentation des formations pédagogiques et techniques des enseignants tant en interne qu'en externe.</p> <p>Un mémento pédagogique est établi.</p>	
---	--	------------	---	---	---	--

AXE 3 : LES RELATIONS EXTERIEURES ET LE SERVICE A LA COLLECTIVITE

<u>Recommandations / forces</u>	<u>Description des actions</u>	<u>Degré de priorité</u>	<u>Responsable(s)</u>	<u>Degré de réalisation/échéance(s)</u>	<u>Résultats attendus</u>	<u>Conditions de réalisation</u>
<p>« Faire prendre conscience aux étudiants de la plus-value engendrée par une telle expérience internationale » <i>RFS, Chapitre 1, §7, p.6</i></p> <p>« ...réfléchir aux possibilités d'une ouverture internationale, en particulier à celles offertes par le programme Erasmus tant pour les étudiants que pour les enseignants » <i>RFS, Chapitre 3, §1, p.8</i></p> <p>« Le Comité des experts s'interroge au sujet du peu d'échanges avec les deux organes internes de la Haute Ecole que l'UREIC et le CREA » <i>RFS, Chapitre 3, §2, p.8</i></p>	<p>Renforcer la motivation des étudiants en leur faisant prendre conscience de la plus-value de la mobilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'information des étudiants par des moyens diversifiés (par exemple, faire de la promotion pour Erasmus dans les cours de communication...). • Renforcer l'apprentissage des langues dans le programme (notamment par le biais de cours donnés en anglais). • Organiser un voyage d'étude collectif à l'étranger. <p>Attirer des étudiants étrangers en augmentant le nombre de cours donnés en anglais dans notre formation.</p> <p>Augmenter les possibilités d'ouverture internationale pour les étudiants et les professeurs en accentuant les contacts avec l'UREIC afin que cet organe établisse des accords avec d'autres HE de la Communauté Flamande ou situées à l'étranger.</p>	*	Directeur de catégorie	septembre 2015 dès janvier 2013	Augmentation des échanges Erasmus des professeurs et étudiants suite à une meilleure information et à un nombre accru de possibilités d'échange.	

<p>« Le comité suggère de structurer les relations avec les anciens... » <i>RFS, Chapitre 4, §4, p.9</i> « Favoriser la mise en place d'une association d'anciens » <i>RFS, Recommandation 11, p.12</i></p>	<p>Mettre en place un site des anciens:</p> <ul style="list-style-type: none"> • tester la plateforme informatique, • organiser le lancement du site, en collaboration avec la section relations publiques, lors de la « journée portes ouvertes ». <p>Entretenir les contacts avec les anciens en maintenant en activité le site des anciens et en organisant des activités.</p>	<p>***</p>	<p>Responsable site des anciens</p>	<p>en cours pour avril 2013</p> <p>dès le lancement du site/de façon continue</p>	<p>Le site des anciens est créé.</p> <p>Un événement de lancement du site des anciens est organisé.</p> <p>Le site est géré de façon dynamique et des actions sont régulièrement organisées afin d'entretenir les contacts avec les anciens.</p> <p>Un réseau d'anciens est créé et permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de promouvoir et renforcer l'image de la section ; • d'apporter des informations utiles qui sont analysées régulièrement : leur point de vue mature sur la formation, leur insertion socioprofessionnelle (sur base d'indicateurs définis)... ; • d'alimenter la section en offres de stage pour les étudiants, en offres d'emplois pour les diplômés, en conférenciers à inviter... 	
--	---	------------	-------------------------------------	---	---	--

Etienne COPPIN
Directeur de la Catégorie Economique

Wivine WITTERYCK
Directrice-Présidente

Aurélie STULEMEYER
Coordinatrice Qualité Institutionnelle

Nathalie DELANDE
Coordinatrice Qualité